

1890

B. 808 Le onze novembre, mil huit cent quatre vingt dix, nous, vicaires, soussignés, avons baptisé Marie Anna Albutine Thistel, née le veille, fille légitime de Cyprien Thistel, journalier, et de Lamiré Lachepelle, de cette paroisse. Le parrain a été Joseph Thistel, premier, de cette paroisse, et le marrain, son épouse, Amanda Desrosiers, les quels ont, ainsi que le père signé avec nous, lecture faite.

Amanda Desrosiers
Joseph Thistel
Cyprien Thistel

B. 809 Le douze novembre, mil huit cent quatre vingt dix, nous, soussignés, vicaires, avons baptisé Marie Mathilde Lapari, née le même jour, fille légitime de Edouard Lapari, peintre, et de Mathilde Casanti, de cette paroisse. Le parrain a été Georges Casanti, charpentier, de cette paroisse, et la marraine, Hélida Vallière, soussignée, ainsi que le père. Le parrain a déclaré ou savoir signer. Lecture faite.

Hélida Vallière
Edouard Lapari

m. 138 Hon. Villeneuve et Célina Lacas Le douze novembre, mil huit cent quatre vingt dix, les formalités religieuses et civiles étant remplies, nous, vicaires, soussignés, avons reçu le mutuel consentement de mariage d'Honoré Villeneuve, journalier, de cette paroisse, fils majeur de feu Honoré Villeneuve et de Célina Lalonde, d'une part, et de Célina Lacas, de cette paroisse, fille majeure d'Edouard Lacas et d'Alphonsine Picard, d'autre part, et leur, avons donné la bénédiction nuptiale, en présence de Pierre Dasalle, qui, ainsi que son épouse a signé, et d'Honoré Champagne, qui, ainsi que l'épouse, n'a pu signer, lecture faite.

Célina Lacas
P. Dasalle

H. Dasalle

B. 810 G. Churette P^{re} Le treize novembre, mil huit cent quatre vingt dix, nous, vicaires, soussignés, avons baptisé Gerasime, né le même jour, fils légitime de Isaac Gariépy, journalier, de cette paroisse, et de Caroline Gagnon. Le parrain a été Gerasime Hétu, soussigné, de St. Grégoire le Thaumaturge, et la marraine, Malvina Roberge, de St. Vincent de Paul, de Montréal, qui, ainsi que le père, n'a pu signer. Lecture faite.

Gerasime Hétu

B. 811 G. Churette P^{re} Le quatorze novembre, mil huit cent quatre vingt dix, nous, vicaires, soussignés, avons baptisé Joseph-Victor-Albert, né le veille, fils légitime de Frédéric Forget, forgeron, de cette paroisse, et de Philomène Major. Le parrain a été Victor Forget, soussigné, bourgeois, de St. Assomption, et la marraine, Julie Lafault-Deslauriers, de St. Jacques, qui n'a pu signer. Le père était absent. Lecture faite.

Victor Forget

B. 812 G. Churette P^{re} Le quatorze novembre, mil huit cent quatre vingt dix, nous, vicaires, soussignés, avons baptisé Joseph-Louis-Ferdinand, né le même jour, fils légitime de Joseph Fortin, journalier, de cette paroisse, et de Marie-Louise Gaillet. Le parrain a été Joseph Fortin, journalier, de St. Brigid, et la marraine, son épouse, Aurélie Lapointe, qui n'ont pu signer. Le père a signé. Lecture faite.

Jos Fortin

B. 813 G. Churette P^{re} Le quatorze novembre, mil huit cent quatre vingt dix, nous, vicaires, soussignés, avons baptisé Marie-Gabrielle-Louise Sénécal, née le veille, fille légitime de Henri Sénécal, bijoutier, de cette paroisse, et de Olimie Scott. Le parrain a été Spiridion Sénécal, typographe, de St. Louis, et la marraine, son épouse, Donald Montmarquet, qui ont signé avec le père. Lecture faite.

Donald Montmarquet
Spiridion Sénécal
Henri Sénécal

G. Churette P^{re}